

Image not found or type unknown



achat maison particulière

Par **babinous**, le **07/05/2010** à **08:41**

j'ai visité une maison qui est en vente dans plusieurs cabinets immobiliers avec une agence ai je le droit après une autre visite avec une autre agence de traiter avec cette dernière la première veut me poursuivre ainsi que le vendeur qui avait un contrat de vente "sans exclusivité" avec cette agence
merci de me répondre

Par **dobaimmo**, le **08/05/2010** à **08:13**

vous devez traiter avec une agence qui a un mandat. quelque soit cette agence.
et vous n'êtes pas lié avec la première avec laquelle vous avez visité ce bien
cordialement